



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email: direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Réalisation de branchements particuliers et de petites extensions à raccorder sur le réseau d'assainissement - Période 2020-2022

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 23 24 10-9	Travaux d'assainissement

La classification CPV est identique pour les trois lots de la consultation.

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix	60%
2	Valeur technique	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-149556 du 02/10/2019.



7. Attribution du marché :

Lot n°1 : 13 communes de l'ex-Communauté de Communes de la Porte du Sundgau : Attenschwiller / Folgenschwiller / Hagenthal-le-Bas / Hagenthal-le-Haut / Knoeringue / Leymen / Liebenschwiller / Michelbach-le-Bas / Michelbach-le-Haut / Neuwiller / Ranspach-le-Bas / Ranspach-le-Haut et Wentzwiller ;

Titulaire :

SCATP - SCOP SARL
11, RUE DU CHAMP DES OISEAUX
68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 10 546,50 € HT, tel qu'il ressort des Détails Estimatifs (DE) correspondants aux branchements fictifs n°1 et n°2. Ce montant correspondant à la somme arithmétique des deux DE.

Date d'attribution du marché :

Samedi 21 décembre 2019

Lot n°2 : 10 communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Sierentz : Brinckheim / Helfrantzkirch (à compter du 01/01/2021) / Kappelen / Magstatt-le-Bas / Magstatt-le-Haut / Sierentz / Stetten / Uffheim / Wahlbach et Zaessingue ;

Titulaire :

TP Pays de Sierentz
03, rue des Celtes
68510 SIERENTZ

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 11 363,00 € HT, tel qu'il ressort des Détails Estimatifs (DE) correspondants aux branchements fictifs n°1 et n°2. Ce montant correspondant à la somme arithmétique des deux DE.

Date d'attribution du marché :

Lundi 23 décembre 2019

Lot n°3 : 7 communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Sierentz : Geispitzen / Kœtzingue / Landser / Rantzwiller / Schlierbach / Steinbrunn-le-Haut et Waltenheim.

Déclaré sans suite par décision du 16/12/2019.



8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés (lots 1 et 2) : Jeudi 19 décembre 2019

Pour le lot n°1, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires du BPU, appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 30 000 € HT - Montant maximum : 800 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Pour le lot n°2, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires du BPU, appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 60 000 € HT - Montant maximum : 1 500 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 03 janvier 2020

